

Ville de Couëron – BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES – Compte financier unique 2025

Arrêté – Signatures

Date de convocation : 15 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTE

Contre : 0
Pour : 34
Abstentions : 0

Présenté par le Maire, à Couëron, le 21 septembre 2026

Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session ordinaire, à Couëron, le 21 septembre 2026

Les membres du Conseil Municipal

A. CASENAVE	J-C. PARMANTIER	A. IGNACIO	F. LIARD	A. CHAILLOUX
J. LE TALLEC	S. KERHERVE	E. VINCENT	M. RADIGOIS	J-P. STRAEBLER
C. AUFRAY	A. ESCANDE	V. FAUCHEUX	F. LIGEOUR	G. RADIGOIS
L. JUPPIN	L. CHAUVIERE	D. PERLADE	P. BOULVERT	E. PRAUD
I. CHARLES	C. BRUAND	A. PLOT	P. MALDONADO	L. JOYEUX
C. ROUGEOT	F. OULAMI	L. BAR	J. PELTAIS	A. L. BOCHE
Y. VALLEE	L. BEN BELLAL	G. PHILIPPEAU	C. RADIGOIS	O. MAGRE

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture le
Et de la publication le

À Couëron, le 21 septembre 2026
Le Maire,

Axel Casenave


